



**BCEAO**  
BANQUE CENTRALE DES ÉTATS  
DE L'AFRIQUE DE L'OUEST

**DOSSIER D'APPEL D'OFFRES N° AO/Z00/DBA/110/2026**

**SÉLECTION DE PRESTATAIRES CHARGÉS DE RÉALISER LES OPÉRATIONS DE  
DÉMÉNAGEMENT ET DE TRANSIT POUR LE SIÈGE DE LA BCEAO**

**Juillet 2026**

---

## **PREMIÈRE PARTIE : INSTRUCTIONS AUX SOUMISSIONNAIRES**

### **Préambule**

La Banque Centrale des Etats de l'Afrique de l'Ouest (BCEAO) est l'Institut d'émission commun aux huit (8) Etats membres de l'Union Monétaire Ouest Africaine (UMOA), à savoir le Bénin, le Burkina Faso, la Côte d'Ivoire, la Guinée-Bissau, le Mali, le Niger, le Sénégal et le Togo.

La BCEAO exerce ses activités à travers :

- son Siège, basé à Dakar (Sénégal) ;
- une Direction Nationale dans chacun des Etats membres, comprenant une Agence Principale et une ou plusieurs Agences Auxiliaires ;
- le Secrétariat Général de la Commission Bancaire (SGCB) de l'UMOA, sis à Abidjan (Côte d'Ivoire) ;
- le Centre de Traitement Fiduciaire (CTF), installé à Yamoussoukro (Côte d'Ivoire) ;
- la Représentation auprès des Institutions Européennes de Coopération (RIEC), sise à Paris.

## **SECTION I : DISPOSITIONS GENERALES**

### **I.1. Conditions de participation au marché**

La participation au présent marché est ouverte à toutes les entreprises éligibles, disposant de qualifications techniques et financières correspondant aux exigences du dossier d'appels d'offres.

Toutefois, les entreprises suspendues ou impliquées dans des activités illégales, notamment le blanchiment des capitaux, le financement du terrorisme, la corruption ainsi que toute pratique collusoire, frauduleuse ou coercitive, ne sont pas autorisées à prendre part au présent appel d'offres.

En outre, tout candidat en situation de conflit d'intérêt devra en informer la Banque Centrale dans sa lettre de soumission, en précisant les termes dudit conflit.

### **I.2. Frais de soumission**

Il n'est pas exigé de garantie de soumission.

Le soumissionnaire supportera tous les frais afférents à la préparation et à la présentation de son offre. La Banque Centrale ne sera en aucun cas responsable de ces frais, ni tenue de les régler ou de les rembourser, quels que soient le déroulement et l'issue de la procédure d'appel d'offres.

### **I.3. Monnaie de soumission et de paiement**

La monnaie utilisée est le franc CFA. Toutefois, les soumissions valorisées en euros seront acceptées pour les fournisseurs établis hors de la zone UMOA. Cependant, pour des besoins de comparaison, toutes les offres seront converties en francs CFA.

### **I.4. Régime fiscal**

En vertu des dispositions des articles 28 du Traité de l'Union Monétaire Ouest Africaine (UMOA), du 20 janvier 2007, 7 des Statuts de la BCEAO, 10, paragraphe 10-1 du Protocole relatif aux privilèges et immunités de la BCEAO, annexés audit Traité, [8 de l'Accord de Siège conclu le 21 mars 1977 entre le Gouvernement de la République du Sénégal et la BCEAO], et 11 de l'Accord de coopération entre la République Française et les Républiques membres de l'UMOA, du 4 décembre 1973, la Banque Centrale bénéficie, dans le cadre de ce marché, du régime de l'exonération de tous impôts, droits, taxes et prélèvements d'effet équivalent dus dans les Etats membres de l'UMOA.

---

---

### **I.5. Langue de soumission**

Les offres et tous les documents concernant la soumission, échangés entre le soumissionnaire et la Banque Centrale, devront être rédigés en langue française.

Les fiches techniques pourront être rédigées dans une autre langue, à condition d'être accompagnées de leur traduction certifiée en français.

### **I.6. Groupement**

Les groupements sont autorisés dans le cadre du présent appel d'offres. Toutefois, seule la forme "groupement solidaire" est acceptée.

A ce titre, les entreprises concernées devront présenter, dans leur soumission, l'acte constitutif du groupement signé par les Parties. Ce document, dont l'absence dans la soumission constituerait un motif de rejet de celle-ci, devra indiquer, en outre, le chef de file dudit groupement.

### **I.7. Sous-traitance**

La sous-traitance est subordonnée à l'accord préalable écrit de la Banque Centrale. Si elle est autorisée, elle ne pourra excéder trente pour cent (30%) de la valeur du contrat.

### **I.8. Conformité des offres**

Toute soumission qui ne répondra pas explicitement aux exigences du présent dossier d'appel d'offres sera rejetée pour non-conformité.

### **I.9. Evaluation des offres**

Une Commission des Marchés procédera à la vérification de la conformité administrative et technique, ainsi qu'à l'évaluation financière et au classement des offres reçues.

Préalablement à l'évaluation des offres, la BCEAO se réserve le droit de procéder à la vérification de l'éligibilité des soumissionnaires, eu égard notamment aux législations relatives à la lutte contre les activités illégales visées à l'article I.1, alinéa 2, en vigueur dans l'espace UMOA.

L'évaluation des offres se fera suivant les critères ci-après :

- la qualification et l'expérience du prestataire ;
- le contenu des prestations proposées ;
- l'offre financière.

Il sera procédé à des ajustements de prix en cas d'erreurs arithmétiques. De même, s'il y a contradiction entre le prix indiqué en lettres et en chiffres, le montant en lettres fera foi.

A l'issue du dépouillement, le marché pourra faire l'objet de négociations commerciales avec le soumissionnaire pressenti.

Le montant de l'offre du soumissionnaire devra correspondre à cent pour cent (100%) des prestations proposées.

### **I.10. Vérification de la qualification des candidats**

La Banque Centrale se réserve le droit de vérifier par tous les moyens appropriés les capacités technique et financière, notamment la solvabilité du fournisseur classé premier à exécuter le marché de façon satisfaisante.

Cette vérification sera fondée sur l'examen des preuves de qualification que la Banque Centrale jugera nécessaires. Si le résultat n'est pas satisfaisant, son offre sera rejetée au profit du soumissionnaire classé second, qui sera soumis aux mêmes contrôles.

---

---

### **I.11. Attribution du marché**

Le marché sera attribué au soumissionnaire dont l'offre ressortira la plus économiquement avantageuse pour la Banque Centrale au terme de l'analyse conjointe des spécifications techniques et des prix unitaires proposés.

La BCEAO se réserve le droit d'accepter ou de rejeter toute proposition, et d'annuler l'appel d'offres en rejetant toutes les offres, à tout moment, avant l'attribution du marché.

Avant l'attribution du marché, la BCEAO se réserve le droit de procéder à une vérification du caractère raisonnable des prix proposés dans le cadre de la présente procédure.

Une conclusion négative (des prix déraisonnablement élevés ou bas) constituera un motif de rejet d'une partie ou toute l'offre, à la discrétion de la BCEAO.

### **I.12. Publication des résultats et notification provisoire du marché**

Les résultats de l'appel d'offres seront publiés sur le site internet de la BCEAO.

A cet égard, tout candidat pourra former un recours gracieux par écrit, adressé au Directeur Général de l'Administration et des Ressources Humaines dans un délai maximum de cinq (5) jours ouvrés, à compter de la publication des résultats.

Le recours ne pourra porter que sur l'attribution du marché. Le délai de réponse de la BCEAO sera de dix (10) jours ouvrés maximum. Passé ce délai et sans une réponse de la BCEAO, le recours devra être considéré comme rejeté.

L'attribution du marché sera notifiée au soumissionnaire retenu. Un contrat pourrait lui être soumis pour signature. La date de signature du contrat par les deux Parties constituera le point de départ des délais contractuels d'exécution du marché.

### **I.13. Confidentialité**

Dans le cadre de la mission, chaque partie devra s'engager à préserver le caractère confidentiel de toute information communiquée comme telle. Ainsi, le prestataire sera tenu notamment de :

- garder confidentiels tous documents et informations de quelque nature qu'ils soient, qui lui auront été communiqués par la BCEAO ou dont il aura eu connaissance, quels qu'en soient la forme, le support et le contenu, dans le cadre de l'exécution du marché ;
- n'utiliser ces documents et informations qu'aux seules fins d'exécuter le marché. En conséquence, même après la cessation du contrat, le prestataire ne pourra les communiquer à des tiers ou les exploiter dans ses relations avec ceux-ci, sans avoir obtenu, au préalable, l'autorisation écrite de la BCEAO ;
- prendre toutes les dispositions nécessaires, notamment auprès des membres de son personnel appelés à prendre connaissance de ces documents ou à connaître ces informations, et dont le fournisseur répond entièrement en la matière, pour prévenir et éviter leur divulgation à des tiers, de quelque manière que ce soit ;
- restituer sans délai à la BCEAO, à sa demande, au terme de l'exécution du marché ou à la date de sa prise d'effet, les documents, rapports et données ainsi que toutes autres informations qu'elle juge confidentielles.

### **I.14. Assurance**

Le soumissionnaire retenu et/ou son sous-contractant éventuel devront, à leur charge, souscrire des polices d'assurance valables pendant toute la durée du contrat et couvrant l'ensemble de son activité.

---

### **I.15. Litiges et contestations**

Les Parties s'efforceront de régler à l'amiable tout différend né de l'exécution ou de l'interprétation du marché.

A défaut de règlement à l'amiable, le différend sera, de convention expresse, soumis à l'arbitrage selon le Règlement d'arbitrage de la Cour Commune de Justice et d'Arbitrage (CCJA) de l'Organisation pour l'Harmonisation en Afrique du Droit des Affaires (OHADA), et tranché par un (1) arbitre ad hoc désigné conformément à ce Règlement.

L'arbitrage se déroulera en langue française à Dakar (Sénégal), selon le droit sénégalais.

Les frais de l'arbitrage seront à la charge de la Partie succombante.

## **SECTION II : DISPOSITIONS PARTICULIERES**

### **I.16. Objet du marché**

Le présent dossier d'appel d'offres a pour objet la sélection de prestataires chargés de réaliser les opérations de déménagement et de transit pour le Siège de la BCEAO.

### **I.17. Allotissement**

Le marché est constitué des deux lots distincts et indépendants ci-après :

- Lot 1 : Opérations de déménagement ;
- Lot 2 : Importation et exportation de colis et formalités douanières.

### **I.18. Visite des lieux**

Il n'est pas prévu de visite des lieux dans le cadre du présent appel d'offres.

### **I.19. Options**

Les prestations décrites dans la deuxième partie du présent Dossier d'appel d'offres, ne sont pas limitatives.

A cet égard, les soumissionnaires pourront proposer dans leurs offres des améliorations qui, le cas échéant, pourraient se traduire par des options.

Toutefois, la validation de celles-ci reste à la discrétion de la Banque Centrale.

### **I.20. Variantes**

Aucune variante n'est sollicitée dans le cadre de cet appel d'offres.

### **I.21. Présentation des soumissions**

Les offres devront comprendre les **quatre (4) parties distinctes** ci-après :

- une lettre de soumission dûment signée par le responsable habilité ;
- une présentation du soumissionnaire ;
- une offre technique ;
- une offre financière.

#### **I.21.1 Lettre de soumission**

Le soumissionnaire devra produire une lettre de soumission selon le modèle joint en **annexe 1**, précisant tous les éléments de son offre.

Cette lettre devra être signée par un responsable dûment habilité de l'entreprise soumissionnaire.

#### **I.21.2 Présentation du soumissionnaire**

La présentation du soumissionnaire devra comprendre au minimum les informations et documents ci-après :

- une fiche d'informations du soumissionnaire dont le modèle est joint en **annexe 2** ;
- une présentation générale de la société précisant ses activités, son organisation, son réseau et des partenaires ;

- tout document justifiant de sa capacité à exercer de manière légale au Sénégal, ainsi que celle de ses sous-traitants ou correspondants ;
- les copies des documents attestant du statut juridique et du numéro d'immatriculation de la société au registre de commerce ;
- la copie des états financiers pour les trois (3) derniers exercices (2023, 2024 et 2025) ;
- l'attestation d'immatriculation et de paiement des cotisations à l'Institution de sécurité sociale et fiscale.

Par ailleurs, le soumissionnaire devra fournir un relevé d'identité bancaire conforme aux normes de codification bancaire internationales.

### **I.21.3 Offre technique**

Pour chacun des lots, le soumissionnaire devra décrire explicitement sa méthodologie de travail.

Il devra fournir tout autre document jugé nécessaire à la bonne compréhension de sa proposition.

L'offre technique devra comprendre également :

- la présentation des prestations proposées : description des services inclus, mise en exergue des délais d'intervention et des modalités de service ;
- la liste des marchés similaires appuyée par des attestations de bonne exécution ou tout autre document équivalent ;
- la composition de l'équipe proposée pour assurer le suivi des opérations de la Banque Centrale et Curriculum Vitae des membres (qualifications et expériences) ;
- les adresses et capacités de stockage des entrepôts ;
- la liste des sous-traitants ou des correspondants à travers le monde ;
- la formulation d'avis et remarques ;
- la communication de toute autre information technique jugée utile.

### **I.21.4 Offre financière**

L'offre financière, établie par destination suivant le canevas joint à l'**annexe 3**, devra être exprimée en francs CFA. Pour chacun des lots, elle devra comprendre au minimum les éléments ci-après :

#### **Lot 1 : Opérations de déménagement**

- le devis détaillé des prestations par pays de destination et par type d'opération ;
- le taux d'assurance ;
- les frais annexes, le cas échéant.

Par ailleurs, le soumissionnaire devra indiquer dans sa proposition ses conditions pour la mise à la disposition de la Banque Centrale, de cotations spécifiques ne donnant pas lieu à des déménagements effectifs, pour des conteneurs de vingt (20) et quarante (40) pieds.

#### **Lot 2 : Importation et exportations de colis et formalités douanières**

- la structure du devis des prestations de transport ;
  - les honoraires relatifs à l'accomplissement des formalités douanières et de livraison ;
  - le taux d'assurance ;
  - les frais annexes, le cas échéant.
-

---

Le prestataire devra proposer ses meilleures offres en tenant compte des frais d'emballage, d'empotage, de transport et de livraison à domicile.

Par ailleurs, le soumissionnaire devra, pour chacun des lots, préciser les éléments fixes et variables de son offre ainsi que les justifications nécessaires à leur bonne compréhension.

#### **I.22. Période de validité des offres**

La validité des offres devra être d'au moins **120 jours à compter de la date limite de dépôt** de celles-ci.

#### **I.23. Date et heure limite de transmission des offres**

Les offres devront être exclusivement transmises en version PDF, par voie électronique, à l'adresse [courrier.ZDBA-SAMA@bceao.int](mailto:courrier.ZDBA-SAMA@bceao.int) au plus tard le **vendredi 14 août 2026 à 12 heures TU**, délai de rigueur.

Les courriels de transmission devront porter le titre **“SÉLECTION DE PRESTATAIRES CHARGÉS DE RÉALISER LES OPÉRATIONS DE DÉMÉNAGEMENT ET DE TRANSIT POUR LE SIÈGE DE LA BCEAO ”**.

Les fichiers volumineux ne pouvant pas être transmis en un seul message pourront faire l'objet de plusieurs envois. Dans ce cas, il conviendrait de préciser, en fonction du nombre d'envois, la mention 1/X, X étant le nombre total d'envoi de la soumission.

Aucun pli expédié par voie postale (DHL, Chronopost, EMS, etc) ou par porteur ne sera recevable.

#### **I.24. Informations complémentaires**

Pour toute demande d'informations complémentaires, les candidats pourront prendre l'attache de la Direction du Budget et des Approvisionnements, par courriel au plus tard dix (10) jours calendaires avant la date limite de dépôt des offres, à l'adresse : [courrier.ZDBA-SAMA@bceao.int](mailto:courrier.ZDBA-SAMA@bceao.int).

Toutes les demandes de renseignements parvenues au-delà du délai précité ne seront pas prises en compte.

Les questions formulées ainsi que les réponses apportées seront mises en ligne sur le site Internet de la BCEAO à l'adresse [www.bceao.int](http://www.bceao.int)

A ce titre, les candidats sont invités à visiter régulièrement le site internet de la Banque.

---

---

## DEUXIÈME PARTIE : DESCRIPTION DES PRESTATIONS ATTENDUES

### SECTION III. Lot 1 : OPÉRATIONS DE DÉMÉNAGEMENT

Les opérations de déménagement portent sur le déplacement des effets personnels et des véhicules, dans le cadre des mouvements de son personnel au départ et à destination du Siège de la BCEAO, sis à Dakar, Sénégal.

Les soumissionnaires devront proposer une offre pour chacune des spécifications précisées en **Annexe 3**, par destination, couvrant, au minimum, les prestations suivantes :

- **Visite technique préalable** : évaluation, sur site, des volumes à déménager, identification des contraintes d'accès et définition du matériel d'emballage requis.

- **Emballage et conditionnement** : fourniture de matériels adaptés (cartons renforcés, penderies, papier bulle, caisses en bois sur mesure) et emballage rigoureux des effets personnels et des véhicules, le cas échéant.

- **Positionnement, empotage des conteneurs et expédition** : chargement sécurisé des effets personnels et du véhicule dans des camions adaptés et transport.

- **Formalités douanières et enlèvement des conteneurs au port de destination** : accomplissement des diligences d'entrée dans le pays de destination, transport vers le domicile de l'agent et déchargement.

- **Déballage et réinstallation** : dépotage au lieu convenu avec le requérant et installation du mobilier, le cas échéant.

- **Assurance et responsabilité** : Assurance tous risques à souscrire pour la couverture des dommages éventuels durant toutes les phases de l'opération.

Il est à noter que le transport doit être fait en franco domicile par voie maritime, aérienne ou terrestre, le moyen de transport étant défini de commun accord avec la Banque Centrale en fonction de la nature et de l'urgence du besoin.

Il est attendu des soumissionnaires la proposition de prestations de première qualité, un service adapté d'assistance et de conseil.

Le prestataire retenu devra également communiquer à la Banque Centrale toutes les informations relatives à la réglementation douanière en vigueur dans les différents États membres de l'UMOA et en France.

### SECTION IV. Lot 2 : IMPORTATION ET EXPORTATIONS DE COLIS ET FORMALITÉS DOUANIÈRES

Dans le cadre de ses activités, le Siège de la Banque Centrale sollicite les prestations suivantes :

- l'enlèvement et le transport de colis, d'imprimés, de matériels, mobiliers et de véhicules tant à l'importation qu'à l'exportation ;
  - l'accomplissement de formalités douanières relatives aux acquisitions depuis l'enlèvement chez le fournisseur jusqu'à leur livraison dans les locaux de la BCEAO ;
  - l'assistance pour l'obtention des titres d'exonération ;
  - toute autre opération de douane et de transit à l'importation et à l'exportation.
-

---

### TROISIÈME PARTIE : ANNEXES

#### **Annexe 1 : Lettre de soumission** (à reprendre sur papier en-tête du soumissionnaire)

(indiquer le lieu et la date)

A l'attention de :

**MONSIEUR LE DIRECTEUR DU BUDGET ET DES APPROVISIONNEMENTS**  
BP 3108 DAKAR - BCEAO/SIEGE

**Objet : Sélection de prestataires chargés de réaliser les opérations de déménagement et de transit pour le Siège de la BCEAO**

Nous, soussignés....., soumettons par la présente, une offre de prix pour *[Indiquer l'objet de l'appel d'offres]*, pour un montant de.....FCFA HT/HD ou..... euros.

La durée de validité de notre soumission est de cent vingt (120) jours au moins pour compter du *[indiquer la date limite de dépôt des offres]*.

Nous déclarons, par la présente, que toutes les informations et affirmations faites ci-dessous dans le cadre de cet appel offres sont authentiques et acceptons que toute déclaration erronée puisse conduire à notre disqualification :

1. Nous avons lu et compris les dispositions du présent dossier d'appel d'offres, et nous acceptons d'être liés par celles-ci.
2. Nous proposons de réaliser l'objet de cet appel d'offres dans les taux et prix indiqués dans l'offre financière incluse dans notre soumission.
3. Comme le prévoit le dossier d'appel d'offres, les prix mentionnés resteront fermes pendant la durée du contrat.
4. Nous n'avons aucun conflit d'intérêts pouvant remettre en cause notre participation au processus d'acquisition et à l'attribution du contrat.
5. Nous n'avons pas été déclarées inéligibles par la Banque.

Nous prenons l'engagement de respecter scrupuleusement les lois en vigueur dans notre pays d'enregistrement et le pays dans lequel le contrat est exécuté.

Nous comprenons que vous n'êtes nullement tenus à l'obligation d'accepter la proposition la moins disante, ni l'une quelconque des propositions que vous recevez.

Notre proposition engage notre responsabilité et, sous réserve des modifications résultant d'éventuelles négociations du marché, nous nous engageons, si elle est retenue, à commencer la prestation au plus tard à la date convenue lors des négociations.

Nous confirmons que le soussigné est autorisé à engager le(s) soumissionnaire(s) à respecter les obligations contenues dans le dossier d'appel d'offres et le contrat.

Signature du représentant habilité :

Nom et titre du signataire :

Nom de l'entreprise ou du groupement :

---

**ANNEXE 2 : Fiche d'Information du Soumissionnaire** (à reprendre sur en-tête du soumissionnaire dans le dossier de présentation)

| Description                                           | Détail                                                     |                                      |                              |                         |
|-------------------------------------------------------|------------------------------------------------------------|--------------------------------------|------------------------------|-------------------------|
| Nom légal du soumissionnaire                          | <i>En cas de groupement , préciser toutes les sociétés</i> |                                      |                              |                         |
| Forme juridique                                       |                                                            |                                      |                              |                         |
| Année de création / début exercice                    |                                                            |                                      |                              |                         |
| Nature d'activités                                    |                                                            |                                      |                              |                         |
| Adresse juridique, Ville, Pays                        |                                                            |                                      |                              |                         |
| Informations Bancaires (RIB)                          |                                                            |                                      |                              |                         |
| <b>Données Administratives</b>                        |                                                            |                                      |                              |                         |
| <b>Noms</b>                                           | <b>Numéro</b>                                              | <b>Date de délivrance / validité</b> | <b>L'Autorité Signataire</b> |                         |
| Régistre de commerce                                  |                                                            |                                      |                              |                         |
| Quitus Fiscal                                         |                                                            |                                      |                              |                         |
| Attestation de régularité sociale                     |                                                            |                                      |                              |                         |
| <b>Données Financières des trois dernières années</b> |                                                            |                                      |                              |                         |
|                                                       | <b>Année N-1</b>                                           | <b>Année N-2</b>                     | <b>Année N-3</b>             |                         |
| Bilan                                                 |                                                            |                                      |                              |                         |
| Capitaux propres                                      |                                                            |                                      |                              |                         |
| Chiffre d'affaires                                    |                                                            |                                      |                              |                         |
| Résultats nets                                        |                                                            |                                      |                              |                         |
| Capacité d'autofinancement                            |                                                            |                                      |                              |                         |
| <b>Références similaires</b>                          |                                                            |                                      |                              |                         |
| <b>Objet du marché</b>                                | <b>Références client</b>                                   | <b>Valeur contrat</b>                | <b>Période</b>               | <b>Détail du marché</b> |
|                                                       |                                                            |                                      |                              |                         |

Signature du représentant habilité : \_\_\_\_

Nom et titre du signataire : \_\_\_\_

Nom de l'entreprise ou du groupement : \_\_\_\_\_

**ANNEXE 3 : Formulaire de Décomposition offre financière** (à reprendre sur en-tête du soumissionnaire dans l'offre financière)

Le montant doit inclure tous les coûts liés aux déménagements.

Monnaie de l'offre :

| Destination<br>(au départ ou à destination de Dakar) | Offre pour un conteneur 20' d'effets personnels (Montant en FCFA) | Offre pour un conteneur 20' pour véhicule (Montant en FCFA) | Offre pour un conteneur 40' d'effets personnels (Montant en FCFA) | Taux d'assurance | Autres frais |
|------------------------------------------------------|-------------------------------------------------------------------|-------------------------------------------------------------|-------------------------------------------------------------------|------------------|--------------|
| BÉNIN                                                |                                                                   |                                                             |                                                                   |                  |              |
| BURKINA                                              |                                                                   |                                                             |                                                                   |                  |              |
| COTE D'IVOIRE                                        |                                                                   |                                                             |                                                                   |                  |              |
| GUINÉE BISSAU                                        |                                                                   |                                                             |                                                                   |                  |              |
| MALI                                                 |                                                                   |                                                             |                                                                   |                  |              |
| NIGER                                                |                                                                   |                                                             |                                                                   |                  |              |
| TOGO                                                 |                                                                   |                                                             |                                                                   |                  |              |
| FRANCE                                               |                                                                   |                                                             |                                                                   |                  |              |

Signature du représentant habilité : \_\_\_\_

Nom et titre du signataire : \_\_\_\_

Nom de l'entreprise ou du groupement) : \_\_\_\_